

Le cours de citoyenneté, menace pour celui de religion ?

● Hormis le CDH, aucun parti ne défend réellement les cours de religion et de morale.

● Des professeurs de religion islamique s'inquiètent pour leur avenir.

● Un collectif universitaire propose un vrai cours de philosophie.

Large consensus majorité-opposition

Le groupe de travail parlementaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles a bouclé son rapport sur le cours de citoyenneté qui sera obligatoire dans le réseau officiel dès 2016 pour les élèves de primaire et dès 2017 en secondaire. Dans ce document, que "La Libre" s'est procuré, on constate un large consensus entre la majorité PS-CDH et l'opposition MR-Ecolo et FDF sur les objectifs, les modalités, l'encadrement et la dénomination du cours ("cours de philosophie et de citoyenneté").

Sur un point toutefois, les partis n'ont pas pu se mettre d'accord: faut-il un cours d'une ou deux heures par semaine? La question est loin d'être anodine. Un cours de deux heures impliquerait, en effet, la relégation des cours de morale et de religion hors des heures scolaires (le mercredi après-midi ou en activité complémentaire).

Le FDF est clairement pour cette relégation, no-

tamment au nom du fait que les cours philosophiques "séparent les élèves sur base de leurs convictions". "Si ces cours deviennent optionnels, on s'inscrirait dans une logique européenne. Plus aucun pays ne les organise. De plus, la plupart des cours de religion catholique dans le réseau libre comprennent des ouvertures aux autres religions. Ce n'est pas le cas dans l'officiel et c'est un paradoxe", explique la députée Joëlle Maison.

Que les parents fassent campagne

Chez Ecolo, on plaide pour une heure de citoyenneté, eu égard aux inconnues en termes de budget et d'emploi, mais on en voudrait deux. Et dans tous les réseaux. "Il faut un vrai cours de citoyenneté dans le réseau libre. Ce consensus autour d'une heure de citoyenneté par semaine est phénoménal et les dispensés des cours philosophiques en auront deux. J'invite les parents qui croient en ce cours à faire campagne pour lui", lance Christos Doulkeridis.

MR et PS défendent la même position que les Verts mais sans vouloir qu'on organise le cours dans le libre. Toutefois, des élus libéraux et socialistes adhèreraient à la position du FDF. Le CDH, qui soutient officiellement l'idée d'une heure de cours, le fait sans doute à contre cœur. Le dernier supporter du cours de religion dans l'officiel est donc bien isolé dans le paysage politique francophone.

I.L.

"On a toujours vu les cours de religion comme étant le problème"

"On insinue que nous ne sommes pas des professeurs comme les autres."

DEUX PROFS DE RELIGION ISLAMIQUE

Ils sont heurtés par le fait que l'on pose la question de leur neutralité, indispensable pour donner le futur cours de citoyenneté. "La neutralité, on ne fait que ça dans nos écoles", disent-ils.

"Ce n'est pas possible de donner pleinement cours dans de telles conditions."

DRISS ABIED

Les classes de certains professeurs de religion islamique, notamment à Bruxelles, sont surchargées. Le nombre d'élèves dépasse allègrement les normes d'encadrement.

Rencontre Isabelle Lemaire

Hafida Hammouti et Driss Abied sont professeurs de religion islamique dans des écoles fondamentales et communales bruxelloises. Ils sont membres de la Ceri, la Coordination des enseignants de religion islamique. Leur public scolaire est assez homogène. *“Dans nos écoles, il n’y a pas vraiment de mixité sociale, économique et culturelle. C’est une population pleine de vitalité mais pas riche, des enfants issus de l’immigration marocaine, beaucoup de primo-arrivants: Espagnols et Italiens d’origine marocaine, Pakistanais, Tchétchènes, Afghans. Cela induit une diversité d’islam mais on a l’habitude de gérer ça”*, expliquent les enseignants.

A eux deux, ils donnent cours à quelque 300 élèves. *“Les normes d’encadrement ne correspondent pas à notre réalité de classes surchargées qui peuvent aller jusqu’à 40 élèves”*, précisent-ils. *“Humainement, ce n’est pas possible de donner pleinement cours dans de telles conditions. Cela devient du gardiennage”*, souligne Driss Abied. *“On essaie de faire de notre mieux mais on est épuisé”*, glisse Hafida Hammouti.

Répondre aux questions sur le terrorisme

Leur rôle n’est pas que de donner cours de religion, il est aussi sociétal et citoyen, disent-ils. *“Ce rôle est apparu très clairement après les attentats de Paris. Les enfants ne comprenaient pas comment on avait fait ça au nom de l’islam. On a ouvert un débat en classe”*, indique Driss Abied.

“Mes élèves m’en ont parlé directement. On a lancé une discussion, également sur le groupe Etat islamique. Mais notre cours n’a pas que ce sens: on veut de supercitoyens, bien dans leur peau et les cours philosophiques servent

cet objectif”, ajoute Hafida Hammouti.

Quand on leur parle des futurs cours de citoyen-neté, qui pourraient conduire à la relégation des cours philosophiques hors des heures scolaires, les deux professeurs, au nom de la Ceri, font part de leur colère et de leur inquiétude. *“On a toujours vu les cours de religion comme étant le problème plutôt que comme une partie de la solution”*, lance Driss Abied. *“Ce cours vient de la Déclaration de politique communautaire et il est revenu dans le débat après l’attentat à Charlie Hebdo. C’est la réponse scolaire au problème mais pour nous, c’était le moment de mettre en avant les cours philosophiques, où l’on peut déconstruire les discours radicaux. Quand il y a un problème, les imams sont les partenaires privilégiés du monde politique alors que les jeunes ne vont pas à la mosquée. On aurait dû se tourner vers nous”*. dit Hafida Hammouti.

Des profs pas comme les autres

Et c’est bien là le problème, selon eux: les professeurs de religion n’ont pas (encore?) été entendus par la ministre de l’Éducation alors que tous les autres acteurs de l’enseignement ont été consultés, y compris les professeurs de morale. *“Notre avenir se joue sans nous et c’est scandaleux. Le vivre ensemble doit se faire ensemble”*, s’insurgent les deux enseignants. Ils signalent *“ne pas avoir de problème avec une évolution des cours philosophiques. C’est nécessaire avec tout ce qui se passe. Le cours de citoyenneté, on est tous pre-neurs, même si nous en faisons déjà, et on estime qu’on a toutes les compétences pour le donner. Et nous n’aurons aucun problème à être neutres. Cela nous heurte que l’on se pose cette question alors que la neutralité, on ne fait que ça dans nos écoles. Cela insinue que nous ne sommes pas des professeurs comme les autres”*.

“On veut un vrai cours de philosophie pour tous les élèves de 5^e et de 6^e secondaire”

La philosophie est absente du programme de cours en Fédération Wallonie-Bruxelles, et c’est bien une exception en Europe. Afin d’y remédier et saisissant l’opportunité de la création d’un cours de citoyenneté, les départements de philosophie de cinq universités belges francophones (ULB, UCL, ULg, UNamur et USaint-Louis), regroupés en un collectif, préconisent que l’on dispense un cours à ancrage philosophique fort aux élèves de 5^e et de 6^e secondaire.

Début juin, ces philosophes ont soumis spontanément leurs propositions à la ministre de l’Éducation, qui semble les avoir positivement accueillies. Ils devraient faire partie du groupe de travail qui planchera sur le contenu du cours.

“Au-delà des clivages laïcs/croyants, on s’est très vite accordé sur les points essentiels du cours de citoyenneté. On veut un vrai cours de philosophie pour les élèves du 3^e degré du secondaire, toutes fi-

lières et tous réseaux confondus, à raison de deux heures par semaine. Deux heures car ce cours le nécessitera, et non pas pour qu’il remplace le cours de religion ou de morale. Nous n’avons pas pris position sur cette question”, annonce Laurence Bouquiaux (ULg), la présidente du groupe interuniversitaire.

L’importance des philosophes arabes

Ces philosophes ont fait à Joëlle Milquet des suggestions de contenu. Au programme, on trouverait l’histoire des religions, des questions politiques et de société, la philosophie des sciences, les études de genres, la philosophie occidentale (de l’Antiquité jusqu’à l’époque contemporaine) mais aussi juive, islamique et extrême-orientale. *“Il nous paraît important de faire connaître aux élèves musulmans les philosophes arabes proches des Lumières, le soufisme. Ce serait leur rendre une dignité et leur donner des outils pour penser leur identité”*, soulignent-ils.

Pour le collectif, il va de soi qu’un cours de philosophie ne pourra pas être donné par le premier venu. *“On ne conteste pas que certains professeurs de*

cours de morale et de religion font déjà ça très bien et qu’il faut préserver leurs emplois. Nous plaçons pour que l’agrégation de l’enseignement secondaire supérieur et le master à finalité didactique en philosophie soient les titres reconnus et pour que les diplômés en master en philosophie et éthique soient reconnus comme des titres suffisants. Pour les enseignants qui n’en disposeraient pas, les cinq départements sont prêts à organiser leur formation, avec des modalités attractives et pas humiliantes: en horaires décalés, via des cours spécifiques ou en valorisant les acquis de l’expérience qui mèneraient à des dispenses.”

La philo, outil de la citoyenneté

Outre le fait que, selon ces universitaires, un cours de philosophie contribuerait à rendre la transition avec les études supérieures plus aisée, il serait *“un véritable outil d’éducation à une pensée vigilante et attentive, condition sine qua non d’une citoyenneté démocratique responsable.”*

I.L.

Selon le collectif interuniversitaire, un cours de philosophie contribuerait à rendre la transition avec les études supérieures plus aisée et serait un outil de citoyenneté.